

Compte-rendu de la réunion plénière du mercredi 12 juin 2019 du Conseil de quartier Bastille-Popincourt

Salle des mariages, Mairie du 11^{ème}

Rappel de l'ordre du jour :

1. Bilan des commissions
 - Cadre de vie/propreté : vote d'un vœu relatif au rôle des commissions sécurité
 - Culture/Sport
 - Santé/Solidarité/Égalité Femmes-Hommes : vote d'un vœu relatif à la création d'un centre de santé
 - Végétalisation
 2. Point sur le Budget Participatif 2019
 3. Retour d'expérience sur l'expérimentation du Conseil de quartier Nation-Alexandre Dumas
-

1. Bilan des commissions

- Cadre de vie / Propreté :

Intervention d'Alain LEFEBVRE, référent de la commission Propreté / Cadre de vie :

Une à deux fois par an, nous organisons une marche exploratoire en choisissant des rues dans notre quartier pour voir un peu l'état de la propreté. Il y avait Jacqueline ROY, Hervé LEBLIC, M. MENDES, Florent HUBERT, Luc LEBON, etc. Ce que nous avons pu constater, c'est une nette amélioration concernant le ramassage des encombrants. En revanche, au niveau des poubelles, certaines n'étaient pas ramassées. Cela n'est peut-être pas une faute de la Mairie, mais peut-être bien des commerçants ou des habitants eux-mêmes. Des cartons traînent souvent près des poubelles des commerçants. Tout cela crée une accumulation de détritrus. Au niveau du nettoyage des trottoirs avec les jets par les équipes de voirie, nous constatons qu'à la suite de leur passage, la rue est propre, mais, rapidement, nous nous apercevons qu'il reste des déjections canines. Le gros point noir se trouve au niveau de la rue de la Forge-Royale et du gymnase Candie. Les rats commencent à arriver.

Intervention de Hervé LEBLIC, membre de la commission Propreté / Cadre de vie :

Habitant depuis 19 ans rue de la Forge-Royale, je constate que le gros point noir vient de personnes sans domicile fixe qui mettent leurs matelas usés à même la rue et se servent de l'espace public comme des toilettes en plein air. J'ai porté cette situation en mairie mais, pour le moment, je n'ai pas vu de changement. Je rajouterai que, selon moi, ces personnes font partie d'une sorte d'organisation mafieuse.

Intervention de Claude CELLIER, conseiller de quartier : Que compte faire la Mairie pour remédier aux incivilités ? J'ai entendu dire qu'une police municipale allait être créée.

Intervention d'un habitant : J'utilise l'application « Dans ma rue », mais au bout de 15 jours, je constate qu'aucune anomalie décrite n'a été traitée. Pouvez-vous me donner des éléments à ce sujet ?

Intervention de Florent HUBERT, conseiller d'arrondissement délégué à l'espace public, référent du conseil de quartier Bastille-Popincourt : Pour le moment, nous ne pouvons pas parler de police municipale en tant que telle ; la loi ne nous l'autorise pas encore. En revanche, les effectifs de la Direction de la Protection, de la Sécurité et de la Protection de la Ville de Paris croissent à une vitesse exceptionnelle. En effet, nous avons réintégré 1200 personnes d'autres services, notamment de la Préfecture de Police. À ce chiffre viennent s'ajouter 800 personnes recrutées. Notre future police municipale devrait atteindre 3400 personnes.

Les missions actuelles de la DPSP sont la verbalisation pour les incivilités du type (dépôt de mégots, crachats, stationnement, dépôt d'encombrants, etc.). Lorsque que vous faites un signalement via l'application « Dans ma rue », vous recevez un message vous indiquant que le problème a bien été pris en compte. Toutefois, cela ne veut pas dire que votre signalement sera traité immédiatement. Moi-même il m'arrive de faire des signalements via cette application, et je constate qu'il faut toujours un petit peu de temps avant que mon signalement soit traité. Enfin, j'ai bon espoir que les équipes de la Ville signalent via leurs téléphones professionnels les encombrants ou autres phénomènes de ce genre afin que chaque périmètre soit traité dans les meilleurs délais. Concernant la crèche, située 38 rue Sedaine, les travaux devraient se terminer cet été. C'est une très grosse infrastructure qui va ouvrir en octobre. J'espère que nous pourrons retrouver rapidement une rue normale. On en profitera pour créer un nouveau passage piéton, avec une nouvelle zone de stationnement 2 roues.

Sur le croisement Candie-Forge Royale, nous nous mobilisons afin de trouver une solution, mais il n'y a pas de baguette magique.

Intervention de Michael MENDES, chef de la division 11, Direction de la Propreté et de l'Eau : Pour répondre à la question concernant l'application « Dans ma rue », je suis le premier à regretter quand il y a un dysfonctionnement. Les signalements de l'application « Dans ma rue » remontent sur un logiciel interne. Cela ne se fait pas encore très bien car nous débutons.

Concernant les affiches sauvages, le traitement est réalisé par un prestataire qui a 10 jours pour intervenir.

Concernant les encombrants, nous sommes un des arrondissements pilotes avec le 13^{ème} arrondissement et avons été dotés de tablettes. Le mois dernier, nous avons ramassé 323 tonnes d'encombrants sur le 11^{ème} arrondissement, ce qui fait environ 12 tonnes par jour, 48 adresses par équipe. En plus d'être très sollicités, nos agents ne disposent pas de lieu de tri sur le 11^{ème} : dès lors, nous perdons énormément de temps au niveau de la circulation, pour les vider dans le 20^{ème} ou le 12^{ème} arrondissement.

Concernant l'angle Candie/Forge Royale, j'ai bien constaté la problématique. J'ai contacté la DPSP pour qu'ils mettent en place « des planques ». Toutefois, en uniforme, il est difficile de prendre quelqu'un sur le fait.

Intervention de Michel BILIS, conseiller d'arrondissement délégué à la solidarité et à la lutte contre l'exclusion : Étant élu en charge de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion, j'aborderai le problème des populations dites roms sous cet angle : s'il y a des délits, c'est la Police qui est compétente. Ces populations sont discriminées, voire persécutées par leurs pays d'origine. Je peux aborder le problème des enfants dans la rue, il existe un numéro « 119, enfant en danger » pour prévenir d'une situation de détresse. Sous l'impulsion de Mme Versini, Adjointe à la Maire de Paris, des actions sont mises en place afin de faire de l'insertion.

Intervention de Fabrice GUIHO, référent de la commission Culture et Sport : Il y a un travail qui est fait pour la protection de l'enfance. Des maraudes existent, et des signalements sont faits.

Intervention de Cédric ALLMANG, référent de la commission Végétalisation : Il y a une responsabilité municipale en ce qui concerne les mineurs migrants. Certains de ces jeunes sont pris en charge par des associations et dorment dans des hôtels. Toutefois, il n'y a aucun suivi pour vérifier que ces associations font bien leur travail. Je constate que ces jeunes font le mur et arpentent les quartiers Bastille et République. Ayant déjà fait des maraudes avec une association, ce qui en ressort c'est que ces jeunes se plaignent de l'état d'insalubrité des logements proposés.

Intervention de Florent HUBERT : Selon moi, toutes les interrogations sont légitimes. Toutefois, à nous de préciser notre champ de compétences vis-à-vis des problématiques soulevées. Notre sujet est extrêmement sensible.

Intervention de Michel BILIS : Les responsabilités fondamentales sont au niveau des services de l'État et du Département de Paris. Le 11^{ème} mène des actions : maraudes, liens avec les établissements scolaires pour faciliter l'intégration. Il y a un centre d'hébergement rue du Moulin-Joly. Nous essayons d'aider les associations et nous relayons aux autorités ces situations.

Intervention de Florent Hubert : Je compléterai pour dire qu'il n'y a pas d'adjoint à l'ordre public pour une simple raison : c'est le commissariat de police qui en est responsable. Nous essayons d'apporter une réponse globale à cette problématique. La mendicité des enfants est interdite, et nous faisons tout pour que la loi soit respectée, comme vis-à-vis des vols, etc.

Enfin, soyons clairs, Paris est une ville solidaire qui refuse l'hébergement sous contrainte, contrairement à d'autres métropoles ! C'est notre philosophie, et, de ce fait, nous ne pouvons pas empêcher des gens de dormir dans la rue.

Présentation d'un vœu relatif au rôle des commissions Sécurité :

Intervention de Mme Jacqueline ROY, membre du groupe d'animation :

Avec trois autres conseils de quartier, nous nous sommes rassemblés pour émettre un vœu. Je vais vous en faire part :

Vœu relatif au rôle des Commissions Sécurité

Considérant :

- Que les Conseils de quartier ont été instaurés afin, notamment, de faire vivre la démocratie participative de proximité et de transmettre à la municipalité les avis consultatifs sur les sujets intéressant les habitants des quartiers, et faire débat sur toutes les questions intéressant la population.

Considérant :

- Que la situation sécuritaire dans notre arrondissement se dégrade.

Considérant :

- Le constat d'un manque d'intervention des services de police.

Considérant :

- Que les conseils de quartier sont unanimement préoccupés par la situation actuelle.

Le conseil de quartier Bastille – Popincourt

émet le vœu :

D'être systématiquement associés aux réunions du Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du XIème Arrondissement.

Intervention de M. Florent HUBERT : J'apporterai juste un éclairage vis-à-vis de ce vœu, dans la mesure où les conseils de quartier sont déjà invités au Conseil local de prévention et de sécurité. Ce conseil se réunit peu souvent, et pour nous, ce n'est pas suffisant. La prochaine réunion se tiendra en septembre. J'espère que vous êtes satisfaits de la tournure des événements. Lors du dernier conseil d'arrondissement, nous avons adopté un vœu sur le sujet de la sécurité car les effectifs de police continuent de diminuer, notamment parce que les demandes de mutations sont supérieures aux demandes d'affectations.

Le vœu est adopté à l'unanimité.

- Commission Culture / Sport :

Intervention de Fabrice GUIHO : Nous organisons un repas solidaire samedi prochain (15 juin 2019) au square Francis Lemarque. J'en profite pour remercier l'engagement de la commission Solidarité. Nous allons nous occuper une nouvelle fois de la programmation musicale malgré un dynamisme relativement faible.

Il était également question que nous organisions un concours photo avec trois autres conseils de quartier. Malheureusement nous avons appris qu'il ne pourrait avoir lieu. Nos conseils de quartier manquent cruellement de moyens. Au moment où nous allons lancer notre communication, nous sommes bloqués par l'agenda politique. Je vous demande de nous comprendre car nous étions dans un vrai dynamisme. Nous nous retrouverons bientôt, afin de discuter des suites à donner à cet événement.

Intervention de Hervé LEBLIC : L'an dernier je me souviens qu'un événement, intitulé « Créativ'Café », avait été organisé sur l'avenir de la démocratie participative. Toutefois, aucun retour ne nous a été fait.

Intervention de Florent HUBERT : Nous sommes dans un débat récurrent, et il est intéressant d'en parler, je dirais même que c'est sain. M. INGOLD, conseiller de quartier Nation Alexandre-Dumas viendra tout à l'heure présenter « la boîte à outils » des conseils de quartier, née d'une expérimentation. Le conseil de quartier devient complexe quand il s'agit de porter des projets, j'en conviens, car il reste une émanation municipale. De plus, les règles restent strictes : sur les dépenses, par exemple, ou quand il s'agit de l'ouverture de la période pré-électorale. Je sais très bien que vous comprenez la situation.

Commission Solidarité, Santé, Égalité Femmes-Hommes :

Intervention de Delphine GOATER, référent de la commission solidarité, santé, égalité Femmes-Hommes : Fabrice GUIHO a commencé à évoquer l'évènement phare de notre commission et de notre conseil de santé, à savoir « le repas solidaire » qui existe depuis cinq ans. C'est un repas partagé entre habitants et pour celles et ceux qui aimeraient nous rencontrer. L'après-midi, il y aura des jeux pour les enfants. Le centre social solidarité Roquette participe de façon majeure à cet évènement comme « Coup de pouce Bastille ». Je précise que nous avons 17 associations partenaires. Une exposition photo aura lieu, à la suite de cet évènement, grâce à l'association « Vu d'en bas ». À noter que Mme Maria DEMIDOVA nous rejoint en tant que référent.

Présentation d'un vœu relatif à la création d'un centre de santé :

Intervention de Delphine GOATER : Nous aimerions qu'un centre prenne racine dans le quartier Bastille-Popincourt. De nombreux commerçants textiles doivent quitter prochainement le quartier. Dès lors, des surfaces seront bientôt disponibles.

Vœu relatif à la création d'un centre de santé

Considérant la diminution constante des professionnels de santé en exercice à Paris (- 3,3 % entre 2014 et 2017) et dans le 11ème ;

Considérant que 68 % des médecins généralistes n'envisagent pas de confier leur patientèle à un successeur ;

Considérant que la densité médicale, en l'absence d'installation dans le 11ème, sera dans 5 ans de 7,3 médecins pour 10 000 habitants, alors qu'il est aujourd'hui supérieur à 10 pour 10 000 habitants ;

Considérant que 13 % des médecins exerçants dans le 11ème cesseront leur activité d'ici deux ans, et 37 % d'ici cinq ans ;

Considérant le vieillissement de la population française et le souhait des personnes de se maintenir à leur domicile le plus longtemps possible ;

Considérant que la pauvreté des habitants de plus de 40 ans dans le 11ème est supérieure à la moyenne parisienne ;

Considérant le faible nombre de projets proposés dans notre quartier dans le cadre du dispositif Paris Med ;

Le Conseil de quartier Bastille-Popincourt :

Formule le vœu, dans le cadre du projet territorial de santé, de la création d'un nouveau centre de santé dans le quartier Bastille-Popincourt pour améliorer l'offre de soins de premiers recours et accessibles en secteur 1 dans le 11^{ème}.

Intervention de Florent HUBERT : La Ville de Paris est bien consciente des évolutions de la démographie médicale à Paris et des difficultés à accéder à des soins de secteur 1 chez les généralistes sur le territoire parisien. La Ville a donc créé la cellule « Paris-Med » qui recherche des locaux pour installer des exercices regroupés sans dogmatisme sur la forme, à savoir que cela peut être du libéral ou du centre de santé. Dans le 11^{ème} nous avons celui rue Pétion, une grande maison de santé au 63 boulevard de Charonne, un nouveau cabinet qui a ouvert rue Morand, un autre rue de Montreuil, un autre cité Beauharnais. Nous disposons aussi de centres associatifs. Si des locaux se libèrent, il peut y avoir une opportunité. L'an dernier, la directrice du centre de santé rue Pétion nous expliquait que son centre n'était pas à l'équilibre. Dès lors, pour encourager la création de nouvelles structures, il faut que celles qui existent déjà soient à l'équilibre : je vous invite donc à vous y rendre.

Commission végétalisation :

Intervention de Cedrick ALLMANG, référent de la commission Végétalisation : Nous habitons dans l'arrondissement le plus dense d'Europe. Dès lors, notre mission consiste à développer des îlots de fraîcheur pour rafraîchir un territoire qui, en période de canicule, atteint de très grosses températures. Développer des espaces végétalisés renvoie également à des enjeux de biodiversité. Il y a un enjeu également social : chaque habitant doit pouvoir profiter de ces espaces. Il y a également un enjeu patrimonial : à Majorelle, nous avons une belle collection d'hydrangeas, par exemple.

À travers des quizz et autres activités, nous essayons de mettre en place de l'animation externe pour tous les habitants. Nous portons aussi des projets, notamment à travers le Budget participatif.

Nous avons eu deux réunions techniques concernant le projet Saint-Bernard, dont une avec la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Paris (DEVE). À cette occasion, la mise en place d'un atelier de concertation avait été évoquée pour rassembler celles et ceux qui avaient porté ce projet mais aussi voté ce projet, ainsi que les services de la Mairie. Mais aujourd'hui, nous n'avons pas reçu de projet technique par la DEVE. Nous sommes dans l'attente. Nous ne sommes toutefois pas restés les bras croisés et avons rencontré des experts, concernant notamment le square Nordling. Notre ambition est d'arriver à proposer aux habitants un projet de végétalisation qui ait du sens.

Intervention de Jacques LEFORT, conseiller d'arrondissement les Républicains : Quel dommage de ne pas avoir une coulée verte jusqu'à l'église Sainte-Marguerite. J'ajouterais que selon moi, les parcs ne sont pas toujours très accueillants pour les familles.

Intervention de Florent HUBERT : Il ne faudrait pas laisser penser qu'il n'y a pas d'espaces verts ou de nouveaux espaces verts. Nous en comptons 10% supplémentaires dans le 11e depuis 2014 : à Nation, à Bastille, par exemple. Les services entretiennent les espaces existants ainsi que les nouveaux. Mais nous devons allier les forces, notamment avec les habitants. Pour cela, il faut des habitants qui portent des projets solides, et nous devons faire des bilans de façon régulière.

Concernant Nordling, René Lebas et Majorelle : les choses ont avancé mais ne sont pas encore abouties. Une troisième aire de jeux sera créée, les tables de ping-pong seront déplacées. La difficulté concernant Majorelle est de trouver le bon compromis. Mais, pour le moment, rien n'a été décidé.

2. Le budget participatif

Intervention de Hervé BRUN, membre de la commission Urbanisme / Espace public : Au sein de notre conseil de quartier, je me suis spécialisé sur le Budget participatif de la Ville de Paris. Je trouve que c'est un bon moyen pour les Parisiens de voter sur des projets qui les concernent. Toutefois, je constate qu'il y a de moins en moins de projets déposés. Dans notre arrondissement, de nombreux projets ont été votés ces dernières années. 51 projets étaient recevables cette année dans le 11^e et ont été étudiés par la commission ad hoc d'arrondissement. 19 seront soumis au vote dans le 11^{ème} au mois de septembre. Un projet a été parisianisé. Je compte sur vous pour le mois de septembre.

Intervention de Fabrice GUIHO : Comment se déroule la commission ad hoc concernant le choix des projets ? J'ai le sentiment d'une iniquité. Sur quels critères un projet peut être parisianisé ?

Intervention de Florent HUBERT : Lors d'une commission ad hoc, il y a l'ensemble des services techniques ainsi que le cabinet de Mme Pauline VÉRON (Adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative et de la jeunesse). Ils ont une vision transversale de tous les projets déposés à l'échelle parisienne. Lorsqu'ils constatent que des projets similaires sont déposés dans plusieurs arrondissements, ils y voient l'opportunité de les fusionner. Ensuite, le projet fusionné est soumis au vote à l'échelle de Paris. Sachez que le projet parisianisé dispose d'une enveloppe bien plus conséquente que s'il s'agissait d'un projet d'arrondissement. Un projet parisianisé représente une opportunité.

3. Retour d'expérience sur l'expérimentation du Conseil de quartier Nation-Alexandre Dumas

Intervention de Jean-Baptiste INGOLD, conseiller de quartier Nation Alexandre-Dumas :

Dans le cadre de la concertation sur les CQ menée par la Ville de Paris, l'association Démocratie Ouverte, mandatée par la Ville, a proposé une expérimentation dans trois CQ de trois arrondissements différents (dans les 10^e, 11^e et 12^e arrondissements). Le samedi 17 novembre, les groupes d'animation des trois CQ sélectionnés, dont Nation-Alexandre Dumas, ont été invités à imaginer de nouveaux fonctionnements afin qu'ils puissent être testés dans leur quartier entre

décembre et mars. Les résultats de la concertation ont fait l'objet d'une restitution, le samedi 6 avril après-midi, à l'Hôtel de Ville, à l'occasion de la Journée de la Participation citoyenne.

En plus d'un nouveau format de plénière, notre CQ a testé de nouvelles actions sur la base des fonctionnements imaginés le 17 novembre. Le groupe d'animation a effectué un travail de mobilisation en amont de la plénière, avec la création d'un flyer spécifique disposant au verso d'une « fiche projet », invitant les personnes contactées à les remettre au CQ lors de la plénière notamment. Le groupe d'animation a ainsi diffusé le flyer (environ 1000 exemplaires) dans plusieurs lieux de l'arrondissement. Lors de cette plénière, nous étions presque une centaine. Chaque commission avait sa propre table afin de pouvoir présenter ses travaux.